



Orschwiller, le 16 mars 2022

NOTE D'INFORMATION N° 02/ 2022

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions à l'école maternelle, pour la rentrée 2022/2023, vont commencer.

Dans un premier temps, vous êtes invités à vous présenter en mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile, **avant le 25 mars 2022**, afin d'établir une attestation de résidence qui sera transmise par mail à l'école.

Ensuite, à réception, la Directrice de l'école prendra rendez-vous avec vous, afin de finaliser l'inscription et vous transmettre les consignes de rentrée.

OSCHTERPUTZ

Fidèle à une vieille tradition, nous faisons appel à vous pour ce grand nettoyage de printemps.

Rendez-vous vendredi, **15 avril 2022 à 9 h** devant la salle des fêtes.

Munissez-vous de bottes et de gants.



Rappel : Il est interdit de déposer des huiles de vidange ou de friture à l'emplacement réservé à la benne à verre.

SLOW-UP



L'édition 2022 est programmée le **dimanche 5 juin**. Comme par le passé, nous avons besoin de signaleurs pour assurer la sécurité des participants.

Si vous souhaitez assurer ce service (2 heures), merci de laisser vos coordonnées à la mairie.

Merci d'avance.

RACCORDEMENT À LA FIBRE

A la suite de quelques retours en mairie faisant état de difficultés de raccordement à la fibre, nous remercions toutes les personnes rencontrant les mêmes difficultés de bien vouloir se signaler. Nous ferons un retour auprès de la Communauté de Communes qui est l'interlocuteur unique auprès de SFR FTTH, propriétaire du réseau fibré, afin d'apporter les réponses techniques pour que chacun puisse avoir accès à la fibre.

AIDE À L'UKRAINE

Nous sommes tous atterrés, abasourdis par cette guerre qui se déroule en Ukraine et qui rappelle à nos anciens des situations qu'on ne pensait plus revivre au XXIème siècle.

Quand s'arrêtera cette folie meurtrière ?

Spontanément plusieurs familles orschwilleroises se sont proposées pour accueillir des familles ukrainiennes obligées de fuir leur pays. Merci pour ces beaux gestes de solidarité.

Nous avons communiqué leurs adresses à la Préfecture. Ce jour, nous venons d'être informés que, pour l'instant, l'Etat privilégie les hébergements collectifs (hôtels, centre de vacances, etc...) pour des questions d'assurance, de frais pour les familles (aucune aide n'est prévue), de sécurité, d'impossibilité de connaître la durée de l'accueil etc...

Par contre, les particuliers peuvent bien sûr choisir d'accueillir tout de même, dans le cas de rapprochement familial notamment, mais, dans ce cas, seul le tissu associatif sera en mesure de coordonner et apporter de l'aide.

De ce fait, les personnes qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invitées à se signaler sur le site : <https://parrainage.refugies.info/>

Cette plateforme a pour vocation de recenser des initiatives d'aide de différentes natures (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs), et en particulier les initiatives d'hébergement solidaire.

Les particuliers volontaires seront mis en relation à cette fin avec des associations.

Dans un second temps, il nous avait été conseillé d'inviter à encourager les habitants de la commune à exprimer leur solidarité plutôt par des dons. Une centralisation des dons de matériel avait été contractualisée par l'Association des Maires de France avec la Protection Civile.

Devant l'afflux des dons en matériel, l'ensemble des plateformes est saturé. De ce fait, la plateforme de Strasbourg ne pourra plus accepter de livraison avant le 21 mars et, après, un rendez-vous préalable au 03.67.106.016.

Au niveau national, l'Association des Maires de France et la Protection Civile recommandent l'arrêt des collectes de solidarité et souhaitent que la générosité s'exprime désormais par la collecte de dons financiers.

TRAVAUX À L'ÉGLISE

Comme vous l'avez sans doute remarqué les travaux de l'église ont démarré semaine 10 par la protection du mobilier (bancs, orgue et autels) et la pose d'un impressionnant échafaudage.

Dès à présent, nous tenons à remercier les très nombreux et généreux donateurs d'Orschwiller qui à travers leurs gestes ont tenu à être acteurs de ce chantier.

Certains d'entre vous n'ont pu être joints, si vous aussi, vous souhaitez apporter votre soutien, vous pouvez transmettre vos dons sous forme d'un chèque libellé à l'ordre du Conseil de Fabrique de l'église et le déposer en Mairie. Un reçu fiscal vous sera délivré. Merci d'avance.

COLLECTE DE MOBILES USAGÉS

Orange, en collaboration avec Emmaüs International, vous propose de participer à une action citoyenne collective : la collecte de mobiles usagés.

Un carton de collecte sera mis prochainement à disposition dans le hall d'accueil de la Mairie.



ANNIVERSAIRES DE MARS

- 70 ans SCHLAFLANG née MOTTE Myriam, le 10
- 70 ans AUBRY Romain, le 14
- 73 ans CHRISTEN Alfred, le 24
- 74 ans PFERTZEL Charles, le 08
- 76 ans JOOST née ZWICKERT Marcelle, le 13
- 82 ans DECORDE Christian, le 22
- 83 ans BOEHRER François, le 31
- 85 ans SONNTAG née HUMBERT Alice, le 04

ANNIVERSAIRES D'AVRIL

- 72 ans MEISTERMANN née KEMPF Berthe, le 05
- 73 ans MAGNANENSI Andrée née KOFFEL, le 29
- 74 ans WALISZEK Emile, le 07
- 75 ans KRIEGEL Jeanne, le 07
- 79 ans STIEGER Charles, le 10
- 87 ans HUEBER née FAHRER Germaine, le 11
- 91 ans SCHIRM née GUNTZBURGER Emilie, le 16

DATES À RETENIR

- 1er avril à 20 h Conseil Municipal
- 15 avril à 9h Oschterputz
- 5 juin SLOW-UP

Le Maire,
Claude RISCH

Lettre Cyber 67

Mars
2022

Le Phishing, c'est quoi ? :

Il s'agit d'une technique utilisée par les fraudeurs pour se faire passer pour un organisme reconnu (Banque, services des impôts, CAF, etc...) ou pour la livraison d'un colis. Il utilise le logo et le nom de l'organisme. Dans la majeure partie des cas, vous recevez un E-mail vous demandant de « mettre à jour » ou de « confirmer vos informations suite à un incident technique », notamment vos coordonnées bancaires, logs, mot de passe, etc...



Que faire ?? : Ne répondez **JAMAIS** à ces messages, **NE CLIQUEZ SUR AUCUN LIEN** contenu dans les E-mails, n'ouvrez pas les pièces jointes. Sachez qu'aucun organisme de l'état ou administration ne vous demandera de tels renseignements par voie électronique.

Vous avez un doute : Vérifier systématiquement par téléphone l'identité de votre interlocuteur, surtout pas avec le numéro de téléphone figurant dans l'E-mail suspect mais avec un numéro d'appel connu (recherché sur internet via un moteur de recherche).

Signalez !! : Par internet : www.internet-signalement.gouv.fr – Supprimez le ou les messages et videz la corbeille. Si cela se produit sur votre messagerie professionnelle, transférez le courriel au service informatique ou à votre RSSI. La plateforme cybermalveillance.gouv.fr vous apportera des conseils en la matière.

Comment repérer une arnaque ?? :

Généralement, les messages sont envoyés en masse et ne sont donc pas ou très peu personnalisés. Le message évoque un dossier, une facture, un colis ou une thématique qui ne vous parle pas... **Attention !**

Attention aux expéditeurs inconnus (vérifiez les adresses mails), soyez attentifs au langage du courriel (erreurs de frappe, fautes d'orthographe, etc..) , méfiez-vous des demandes étranges. Vérifiez les liens contenus dans le courriel pour s'assurer qu'ils vous dirigent bien vers un site légitime. Attention aux noms de domaine du type **impots.gouv.fr - impots.gouvfr.biz - infocaf.org**

Les plateformes de signalements :

<https://www.internet-signalement.gouv.fr>

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr>

<https://www.services-public.fr>



Recevoir cette lettre info par mail, envoyez-nous votre demande :

Arnaud.schweitzer@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou patrick.wolfert@gendarmerie.interieur.gouv.fr